

C-cap 1

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION **Iscal Sugar SA**

Forme juridique¹ : **Société anonyme**

Adresse: **Chaussée de la Sucrierie,**

N°: **1**

Code postal: **7643**

Commune: **Fontenoy**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Hainaut, division Tournai**

Adresse Internet²: **www.iscal.be**

Adresse e-mail²:

Numéro d'entreprise

0861.251.419

DATE **10-08-2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne³ :

☒ les COMPTES ANNUELS en

EURO

⁴

approuvés par l'assemblée générale du

24-06-2025

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-04-2024

au

31-03-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-04-2023

au

31-03-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **47**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.5.2, 6.8, 6.17, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)

Jérôme LIPPENS

Administrateur délégué

Signature
(nom et qualité)

Jean-François GOSSE

Président du Conseil d'Administration

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

SOPABE SCRL 0442583086

Boulevard Anspach 11, boîte 10, 1000 Bruxelles, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 28/06/2022, fin: 24/06/2025

Représenté par:

1 Monsieur VELGHE Stéphane

Boulevard Anspach 11 , boîte 10 1000 Bruxelles Belgique

Administrateur

AGROPELLETS SRL 0898262362

Rue de Verquesies 124, 7600 Péruwelz, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 28/06/2022, fin: 24/06/2025

Représenté par:

1 Monsieur GOSSE Jean-François

Rue de Verquesies 124 7600 Péruwelz Belgique

Président du Conseil d'Administration

AGATOS SRL 0692.732.626

Avenue Léopold Wiener 18, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 25/06/2024, fin: 22/06/2027

Représenté par:

1 Monsieur COPPEE Paul-Evence

Avenue Léopold Wiener 18 1170 Watermael-Boitsfort Belgique

Administrateur

LIPPENS Monsieur Jérôme Administrateur délégué

Luxor Parc 11, 1160 Auderghem, Belgique

Mandat: Administrateur délégué, début: 27/06/2023, fin: 24/06/2025

LIPPENS Madame Florence Administrateur

Route de Medran 22, 1936 Verbier, Suisse

Mandat: Administrateur, début: 27/06/2023, fin: 24/06/2025

LIPPENS Madame Natacha Administrateur

Avenue de la Floride 47, 1180 Uccle, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 27/06/2023, fin: 24/06/2025

LIPPENS Madame Vanessa Administrateur

Rue Marianne 15, 1180 Uccle, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 27/06/2023, fin: 24/06/2025

HAESSEN Monsieur Patrick Administrateur

Budingeweg 1, 3440 Zoutleeuw, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 28/06/2022, fin: 24/06/2025

EY Réviseurs d'Entreprises SRL 0446.334.711

Kouterveldstraat 7B, boîte 001, 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre: B00160

Mandat: Commissaire, début: 25/06/2024, fin: 22/06/2027

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

Représenté par:

1 Monsieur MEURICE Thomas

Kouterveldstraat 7B , boîte 001 1831 Diegem Belgique

Réviseur d'Entreprise, Numéro de membre : A02508

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

- Terrains et constructions
- Installations, machines et outillage
- Mobilier et matériel roulant
- Location-financement et droits similaires
- Autres immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

- Entreprises liées
- Participations
- Créances
- Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
- Participations
- Créances
- Autres immobilisations financières
- Actions et parts
- Créances et cautionnements en numéraire

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
6.1	20		
	21/28	67.444.850	56.801.914
6.2	21	1.459.891	334.117
6.3	22/27	61.986.112	52.468.951
	22	33.867.635	29.732.061
	23	21.387.371	14.564.232
	24	364.007	390.340
	25		
	26		
	27	6.367.099	7.782.318
6.4 / 6.5.1	28	3.998.847	3.998.847
6.15	280/1	2.831.696	2.831.696
	280	2.831.696	2.831.696
	281		
6.15	282/3	1.160.951	1.160.951
	282	1.160.951	1.160.951
	283		
	284/8	6.200	6.200
	284	5.000	5.000
	285/8	1.200	1.200

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>121.995.929</u>	<u>155.942.365</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	57.738.561	71.031.245
Stocks		30/36	57.738.561	71.031.245
Approvisionnements		30/31	5.557.890	5.812.791
En-cours de fabrication		32	49.613.825	59.440.331
Produits finis		33	2.566.846	5.778.123
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	47.975.858	60.016.677
Créances commerciales		40	30.244.477	38.086.056
Autres créances		41	17.731.381	21.930.621
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	57.783	1.399.581
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	57.783	1.399.581
Valeurs disponibles		54/58	15.890.948	23.185.142
Comptes de régularisation	6.6	490/1	332.780	309.721
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	189.440.779	212.744.280

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	98.177.936	103.375.967
Apport		10/11	27.083.943	27.083.943
Capital	6.7.1	10	27.083.943	27.083.943
Capital souscrit		100	27.083.943	27.083.943
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves		13	10.087.436	10.370.316
Réserves indisponibles		130/1	2.708.394	2.708.394
Réserve légale		130	2.708.394	2.708.394
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	5.386.544	5.669.424
Réserves disponibles		133	1.992.498	1.992.498
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	61.006.557	65.921.708
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
		16	4.443.609	2.978.853
Provisions pour risques et charges		160/5	2.746.327	1.187.278
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	916.847	812.278
Obligations environnementales		163	1.829.480	375.000
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168	1.697.282	1.791.575

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	86.819.234	106.389.460
Dettes à plus d'un an	6.9	17	18.512.058	20.699.646
Dettes financières		170/4	18.512.058	20.699.646
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	18.512.058	20.699.646
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	67.974.119	85.105.205
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	2.187.588	2.102.062
Dettes financières		43	42.000.000	35.000.000
Etablissements de crédit		430/8	42.000.000	35.000.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	16.763.773	31.212.599
Fournisseurs		440/4	16.763.773	31.212.599
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	6.597.965	6.228.155
Impôts		450/3	3.326.337	2.468.155
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.271.628	3.760.001
Autres dettes		47/48	424.794	10.562.389
Comptes de régularisation	6.9	492/3	333.057	584.609
TOTAL DU PASSIF		10/49	189.440.779	212.744.280

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	129.104.558	178.502.938
Chiffre d'affaires	6.10	70	138.243.211	161.729.915
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-13.037.784	11.044.288
Production immobilisée		72	62.863	70.892
Autres produits d'exploitation	6.10	74	3.606.140	4.982.883
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	230.127	674.960
Coût des ventes et des prestations		60/66A	132.509.411	152.976.737
Approvisionnements et marchandises		60	72.184.997	91.089.926
Achats		600/8	71.930.096	91.067.165
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	254.901	22.761
Services et biens divers		61	34.320.446	39.092.241
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	13.054.587	13.112.054
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	5.039.677	2.956.801
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	1.559.049	174.060
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	3.151.284	2.364.025
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	3.199.371	4.187.629
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-3.404.853	25.526.201

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.007.224	1.854.241
Produits financiers récurrents		75	1.007.224	1.854.241
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	990.741	1.186.484
Autres produits financiers	6.11	752/9	16.483	667.756
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	1.916.954	3.915.073
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.916.954	2.371.392
Charges des dettes		650	1.906.531	2.251.672
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	10.423	119.720
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		1.543.681
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-4.314.582	23.465.368
Prélèvement sur les impôts différés		780	94.293	94.293
Transfert aux impôts différés		680		157.652
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	977.742	3.961.055
Impôts		670/3	977.742	5.572.141
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		1.611.086
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-5.198.031	19.440.955
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	282.880	493.380
Transfert aux réserves immunisées		689		472.955
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-4.915.151	19.461.380

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	61.006.557	76.132.208
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-4.915.151	19.461.380
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	65.921.708	56.670.828
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		210.500
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		210.500
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	61.006.557	65.921.708
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		10.000.000
Rémunération de l'apport		694		10.000.000
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.998.790
8022	24.000	
8032		
8042	1.309.840	
8052	6.332.630	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.664.673
8072	208.066	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	4.872.739	
211	<u>1.459.891</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	42.116.097
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	155.618	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	5.746.588	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	48.018.303	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	12.384.036
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.766.632	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	14.150.668	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>33.867.635</u>	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	113.429.194
8162	414.478	
8172		
8182	9.302.606	
8192	123.146.277	
8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	98.864.963
8272	2.893.944	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	101.758.907	
(23)	21.387.371	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.172.420
8163	133.103	
8173	69.691	
8183	16.830	
8193	2.252.661	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.782.080
8273	171.035	
8283		
8293		
8303	64.460	
8313		
8323	1.888.655	
(24)	364.007	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
8165		
8175		
8185		
8195	0	
8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
8275		
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	0	
(26)		

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	7.782.318

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 14.960.645

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8186 -16.375.864

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196 6.367.099

Plus-values au terme de l'exercice

8256P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27) 6.367.099

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.211.302
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	4.211.302	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.379.606
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	1.379.606	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>2.831.696</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u> </u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	<u> </u>	

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.013.615
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	5.013.615	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.852.664
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	3.852.664	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>1.160.951</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.000

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393 5.000

Plus-values au terme de l'exercice

8453P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284) 5.000

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P xxxxxxxxxxxxxxx 1.200

Mutations de l'exercice

Additions

8583

Remboursements

8593

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-)

8623

Autres

(+)/(-)

8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8) 1.200

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devis e	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) (en unités)	
Sugar Specialities Europe BV Entreprise étrangère Postbus 2206 8203AE LELYSTAD Pays-Bas 009161454B01	actions ordinaires	637.271	24,90	0,00	31/12/2024	EUR	16.970.000	2.649.000
ALLDRA B.V. Entreprise étrangère Einsteinstraat 2 7601PR Almelo Pays-Bas 0812131794B01					31/03/2025	EUR	-2.961.008	58.190
	actions ordinaires	126.176	92,50	0,00				

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts – Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689	57.783	1.399.581

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Divers frais relatifs à l'exercice suivant

Produits acquis à recevoir

Exercice
318.620
14.160

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	27.083.943
(100)	27.083.943	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

-ordinaires

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	27.083.943	203.065.347
8702	XXXXXXXXXXXXXX	203.065.347
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
FINASUGAR SA Rue de la Gare 36 1040 Etterbeek Belgique 0801.768.148	Actions nominatives	177.939.837	0	87,63
AGRI INVESTMENT FUND BV Diestsevest 32 , boîte 5B 3000 Leuven Belgique 0893.885.781	Actions nominatives	13.842.629	0	6,82
SOPABE SC Boulevard Anspach 11 , boîte 10 1000 Bruxelles Belgique 0442.583.086	Actions nominatives	11.282.881	0	5,55

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	2.187.588
8811	
8821	
8831	
8841	2.187.588
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	2.187.588
8802	9.677.368
8812	
8822	
8832	
8842	9.677.368
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	9.677.368
8803	8.834.690
8813	
8823	
8833	
8843	8.834.690
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	8.834.690

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	3.326.337
450	
9076	
9077	3.271.628

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer
Produits à reporter
Intérêts sur avances à termes fixes

Exercice
39.537
7.648
285.872

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	143	154
9087	147,4	148,7
9088	237.503	242.872
620	8.205.838	8.769.412
621	3.111.301	2.996.448
622	405.696	362.436
623	1.331.752	983.758
624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115	2.371.327	812.278
9116	812.278	638.218
640	735.786	876.486
641/8	2.415.499	1.487.539
9096	102	86
9097	48,9	45,1
9098	86.125	79.628
617	3.758.186	2.988.910

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Autres produits financiers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Autres charges financières diverses

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	1.855	
	14.629	667.756
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	111	84.749
655		
	10.312	34.972

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	230.127	674.960
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	230.127	674.960
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	13.058	674.661
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	217.070	299
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	3.199.371	5.731.310
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	3.199.371	4.187.629
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	498	117.403
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	3.198.873	4.070.226
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		1.543.681
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		1.379.606
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		164.076
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises
Provisions imposables
Plus-value différée terrain

Codes	Exercice
9134	95.311
9135	95.311
9136	
9137	
9138	882.431
9139	
9140	882.431
	555.774
	1.559.049
	-282.880

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	19.666.874	21.048.025
9146	13.139.009	15.281.067
9147	2.064.193	1.864.083
9148	371.193	371.193

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	28.456.893
91621	
91631	33.000.000
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Dans le cadre de la politique de rémunération, l'entreprise a conclu des plans de pension du type " contributions définies " financés et gérés au travers de contrats d'assurance groupe pour tous les employés permanents.
Sur base de la méthode de la valeur intrinsèque, il n'y a pas de sous-financement significatif à la date de clôture. Ces plans sont soumis à des rendements minimum garantis en vertu de dispositions légales, à financer par l'employeur en cas de sous-financement. Ceci pourrait mener à des primes complémentaires dans le futur.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Garanties bancaires pour importation Sucre

Garanties bancaires pour remboursement Cotisation à la Production

Exercice
400.000
546.271

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**
ENTREPRISES LIÉES
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs
Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	2.831.696	2.831.696
(280)	2.831.696	2.831.696
9271		
9281		
9291	14.152.438	13.824.193
9301		
9311	14.152.438	13.824.193
9321		
9331		
9341		
9351	138.631	55.767
9361		
9371	138.631	55.767
9381		
9391		
9401		
9421		
9431	604.707	
9441		461.229
9461		
9471		
9481		
9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	1.160.951	1.160.951
9262	1.160.951	1.160.951
9272		
9282		
9292	1.032.876	1.013.562
9302		
9312	1.032.876	1.013.562
9352		
9362		
9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune autre transaction n'a été reprise dans l'annexe.

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	52.000
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	81.975
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS****La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion***

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

SOCIETE FINANCIERE DES SUCRES S.A. (FINASUCRE)

Rue de la Gare 36

1040 Etterbeek, Belgique

0403219201

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. REGLES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de l'AR du 29 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et Associations.

Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

Les montants relatifs à l'exercice sont composés de manière consistante à ceux de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs sont évalués conformément à l'article 3:2, § 1er de l'AR du 29 avril 2019 du Code des sociétés et des associations selon l'hypothèse de la continuité de la société.

Chaque composante du patrimoine est évaluée séparément. Les amortissements, réductions de valeur et réévaluations sont spécifiques pour chaque élément d'actif auxquels ils se rapportent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées. Les évaluations, amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges répondent aux exigences de prudence, sincérité et bonne foi.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en termes de formulation ou la mise en pratique.

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de 5 ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum 5 ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum 5 ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Bâtiments industriels : 20 ans
- Matériel d'exploitation : 10 ans
- Outillage : 3 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus.

Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

RÈGLES D'ÉVALUATION

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

B. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du "Direct costing".

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du "Direct costing" qui comprend les coûts de production suivants : les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

Les mélasses et pulpes sont évaluées au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

C. Certificats verts et droits CO2

a) Certificats verts

Le stock de certificats verts obtenus par Iscal n'est pas valorisé.

Il y a une reconnaissance du revenu inhérent à la vente des certificats verts au moment effectif de la vente.

b) Droits CO2

Les droits CO2 obtenus ne sont pas valorisés.

La méthode LIFO est utilisée pour gérer l'utilisation des droits de CO2.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les positions ouvertes en futures sont évaluées, en fin d'exercice, à la valeur de marché. Si une position montre une moins-value latente, celle-ci est enregistrée dans les comptes de régularisation du passif, et prise en résultats :

- Dans un sous-compte du chiffre d'affaires, si la position future est considérée comme une couverture des ventes,
- Dans le résultat financier, en cas de futures qui ne qualifient pas comme une opération de couverture

En cas de plus-value latente, celle-ci n'est pas comptabilisée.

Par prudence, les plus-values latentes sur des positions ne sont pas compensées avec les moins-values latentes sur d'autres positions.

Les résultats réalisés sur les positions clôturées sont pris en résultat (en profit ou en perte), comme suit :

- Dans un sous-compte du chiffre d'affaires, si le future était considéré comme une couverture des ventes
- Dans le résultat financier, en cas de futures qui ne qualifiaient pas comme une opération de couverture.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou de plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le conseil d'administration examine l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

12. Dettes à plus d'un an

RÈGLES D'ÉVALUATION

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Dérogations aux règles d'évaluation

Conformément aux dispositions fiscales, les actifs apportés à la société en 2003 ou provenant de fusions avec d'autres sociétés en 2003 continuent de faire l'objet d'amortissements selon leurs règles d'évaluation d'origine.

II. MODIFICATIONS INTERVENUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NIHIL

III. RAPPORT DE GESTION

En annexe

IV. RAPPORT DU COMMISSAIRE

En annexe

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 118 220

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	138,0	122,4	15,6
Temps partiel	1002	13,1	9,8	3,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	147,4	129,5	17,9

Nombre d'heures effectivement prestées

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	227.049	201.657	25.392
Temps partiel	1012	10.454	7.606	2.848
Total	1013	237.503	209.263	28.240

Frais de personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	12.475.537	10.932.328	1.543.210
Temps partiel	1022	579.050	417.200	161.850
Total	1023	13.054.587	11.349.527	1.705.060

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033	255.455	224.297	31.158

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	148,7	130,3	18,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	242.872	213.193	29.679
Frais de personnel	1023	13.112.054	11.352.830	1.759.225
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	354.362	309.607	44.755

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	129	14	139,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	127	13	136,5
Contrat à durée déterminée	111	2	1	2,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	116	12	124,7
de niveau primaire	1200	3	2	4,6
de niveau secondaire	1201	85	7	90,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	15	3	16,8
de niveau universitaire	1203	13		13,0
Femmes	121	13	2	14,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	5	2	6,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	6		6,0
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	6		6,0
Employés	134	45	5	48,4
Ouvriers	132	78	8	84,1
Autres	133		1	0,5

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	7,8	41,1
Nombre d'heures effectivement prestées	151	13.662	72.463
Frais pour la société	152	619.346	3.138.840

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	50	4	52,9
210	15		15,0
211	5	1	5,5
212	30	3	32,4
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	60	5	63,4
310	20	1	20,5
311	4	1	4,5
312	36	3	38,4
313			
340	5	1	5,5
341			
342	3		3,0
343	52	4	54,9
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801	66	5811	13
Nombre d'heures de formation suivies	5802	1.456	5812	629
Coût net pour la société	5803	101.037	5813	35.932
dont coût brut directement lié aux formations	58031	87.378	58131	40.361
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	19.074	58132	2.173
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	5.415	58133	6.602
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	145	5831	23
Nombre d'heures de formation suivies	5822	11.372	5832	262
Coût net pour la société	5823	314.174	5833	8.445
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	2	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	532	5852	
Coût net pour la société	5843	5.171	5853	

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité du Groupe Iscal au cours de l'exercice social 2024/2025 et de soumettre à votre approbation ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2025, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Présentation du Groupe Iscal

Le Groupe Iscal emploie de manière permanente 150 personnes en Belgique et 35 personnes aux Pays-Bas.

Le Groupe Iscal produit des sucres blancs de betteraves et les commercialise auprès de clients industriels, dans de nombreux conditionnements et fabrique également une gamme de décorations à base de sucre, de la mélasse, des pulpes de betteraves et d'autres produits destinés à l'alimentation animale.

Evènements majeurs en 2024/2025

Pour l'exercice clôturé au 31 mars 2025, le Groupe Iscal a enregistré un chiffre d'affaires de € 147 millions et un actif net de € 82 millions, avec un EBITDA de € 6 millions.

Cette dégradation s'explique principalement par deux facteurs externes que nous ne maîtrisons pas : d'une part, la forte baisse du prix du sucre sur le marché européen, et d'autre part, une récolte exceptionnellement faible en raison de conditions climatiques défavorables. Ces deux éléments ont lourdement pesé sur notre performance opérationnelle, malgré les efforts d'optimisation déployés en interne.

Les charges d'amortissements significatives, conséquences logiques de notre politique de réinvestissement de ces dernières années, et le versement d'indemnités exceptionnelles, liées aux intempéries sur les champs, affectent nettement notre rentabilité pour arriver à un résultat net négatif à la clôture de cet exercice.

Toutefois, d'un point de vue opérationnel, les investissements dans l'amélioration de l'outil de production, en particulier en vue d'optimiser les performances énergétiques et la capacité de l'usine, ont porté leurs fruits. En effet, le rendement moyen de l'usine durant cette campagne a atteint 10.630 T/jour, niveau que nous n'avions plus réussi à atteindre depuis 5 ans. De plus, nos deux digesteurs ont permis d'augmenter la quantité de biogaz utilisé comme combustible pour les installations de production, tout comme la production électrique de notre éolienne (capacité de 3.600 kW).

Périmètre de consolidation au 31 mars 2025

Les comptes consolidés du Groupe Iscal au 31 mars 2025 comprennent ceux de la maison-mère Iscal Sugar S.A. (Belgique) et de sa filiale, détenue à 92,5 % Alldra B.V. (Pays-Bas).

Chiffres-clés de l'exercice

en '000 EUR	Groupe consolidé		Isçal Sugar S.A.	
	2024/2025	2023/2024	2024/2025	2023/2024
Chiffre d'affaires	147.349	170.853	138.243	161.730
Cash-flow d'exploitation (EBITDA) *	5.661	32.198	4.604	31.996
Bénéfice avant impôts	(4.297)	24.609	(4.315)	23.465
Bénéfice net après impôts	(5.197)	20.585	(4.915)	19.461
Capitaux propres	81.556	96.736	98.178	103.376
Total de l'actif	184.859	208.436	189.441	212.744

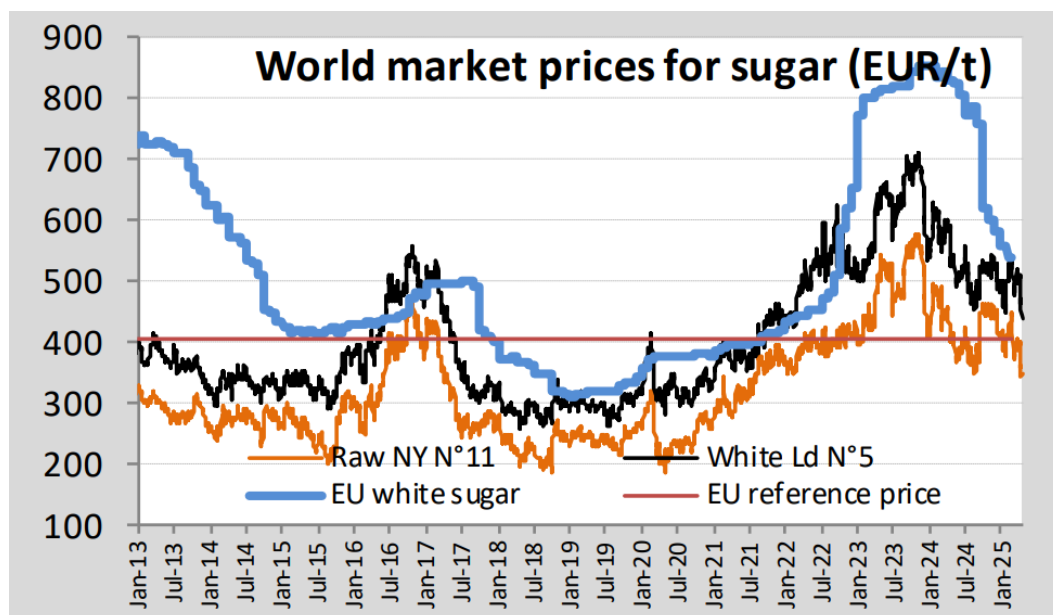
* ne tient pas compte des éléments non récurrents

Rapport sur les activités

Le marché mondial et le marché européen

Marché mondial

Après les niveaux inédits atteints l'année dernière, le marché mondial a connu une correction attendue cette année. Les marchés à terme ont chuté jusqu'à 510 USD/T en mars 2025, après avoir atteint le plafond de 763 USD/T en novembre 2023 sur le marché de Londres 5 (sucre blanc) et 17,61 cts/lb sur New-York #11 (sucre roux), contre 27,95 cts/lb en novembre 2023.



Source : Commission européenne

Marché européen

Même si le marché s'est maintenu au cours des premiers mois de l'année, nous pouvons constater la tendance baissière durant cet exercice, avec une diminution plus marquée à partir de septembre 2024, pour se stabiliser aux alentours de € 550 sur les derniers mois.

Prix moyen du sucre blanc au sein de l'Union Européenne (Vente vrac départ usine)

Région 1 : AT - CZ - DK - FI - HU - LT - PL - SE - SK
Région 2 : BE - DE - FR - NL
Région 3 : BG - ES - GR - HR - IT - PT - RO

en €/t	UE		Région 1	Région 2	Région 3
	moyenne (1)	écart type (2)	moyenne (1)	moyenne (1)	moyenne (1)
Mars 2024	844	49	786	856	890
Avril 2024	831	53	780	843	884
Mai 2024	827	54	774	838	877
Juin 2024	807	56	755	816	872
Juillet 2024	775	59	730	779	850
Août 2024	787	55	739	794	858
Septembre 2024	758	58	719	767	813
Octobre 2024	619	74	616	609	697
Novembre 2024	599	63	591	596	646
Décembre 2024	580	67	586	570	638
Janvier 2025	559	53	554	554	610
Février 2025	541	69	533	535	603
Mars 2025	550	62	544	538	631

(1) Moyenne pondérée par quantités

(2) Ecart type par quantités

Source : Commission européenne

Activités d'Iscal Sugar S.A.

Campagne betteravière 2024/2025

Voici les chiffres-clés des trois dernières campagnes :

	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Nombre de planteurs	2.240	2.293	2.334
Superficie (Ha)	16.245	15.990	15.961
Rendement (T/Ha)	69,50	77,1	82,2
Richesse	16,55	16,15	17,19
Production de sucre (T)	163.340	164.153	186.115
Nombre de jours de campagne	103	131	135

L'usine a travaillé 1.084 kT de betteraves à une cadence quotidienne moyenne de 10.631 T, pendant une période particulièrement courte de 103 jours. La durée exceptionnellement courte de la campagne 2024/2025 s'explique notamment par des problèmes de rendements sur les champs, compte tenu des précipitations importantes qui ont retardé le semis des betteraves en début de campagne, mais surtout par la performance opérationnelle retrouvée de notre outil de production suite aux différents investissements réalisés ces dernières années

Fonctionnement de l'usine

Les investissements dans l'amélioration de l'efficacité énergétique se sont poursuivis en 2024/2025, avec la rénovation de la chaudière et de plus d'une quinzaine d'équipements thermiques. Une attention particulière a également été portée à la poursuite de l'amélioration de l'efficacité de l'épuration des eaux, au développement de la sécurité du site, tant au niveau des personnes que des biens, mais aussi au développement du suivi des installations.

La campagne a démarré comme prévu à la mi-septembre après une intercampagne extrêmement chargée par les chantiers liés aux investissements. Dès le sixième jour de campagne, une allure proche des 11.000 tonnes de betteraves traitées journalièrement a été atteinte. Cette tendance s'est maintenue durant presque toute la campagne, avec une allure stable entre 10.500 et 11.500 tonnes, sans casse mécanique majeure. Les investissements récurrents dans l'amélioration opérationnelle et la rénovation de l'outil ont nettement contribué à cette stabilité.

Les principaux ralentissements ont été causés, d'une part, par l'approvisionnement insuffisant en betteraves pendant les trois premières semaines : en effet, en raison des faibles rendements des cultures, l'acheminement des betteraves vers le site a été très complexe et l'usine a dû être ralentie sous peine de rupture de stock, et d'autre part, durant le mois de novembre, des betteraves avec une quantité importante d'argile collante ont été livrées. Cette argile n'a pas pu être éliminée efficacement et a eu pour conséquence de dégrader l'efficacité du processus de filtration des jus.

Pour la deuxième année consécutive, la mini-campagne a été réalisée directement après la campagne. Contrairement à l'année dernière, la transition d'une campagne à l'autre s'est très bien déroulée. De plus, malgré l'encrassement des équipements, la production de sucre moyenne journalière de mini-campagne était comparable aux années antérieures.

Actionnariat

En juillet 2023, à la suite à une réorganisation des différents pôles d'activité au niveau du groupe, un transfert d'Isal Sugar et de ses filiales a été acté entre Finasucre S.A. et Finasugar S.A.

Finasugar S.A. est détenue à 100% par Finasucre SA.

L'actionnariat au 31 mars 2025 se présente comme suit :

		Nombre de titres	%
Cat. A:	Finasugar S.A.	177.939.837	87,63
Cat. B:	Agri Investment Fund CVBA	13.842.629	6,82
Cat. C:	Sopabe SC	11.282.881	5,56
		203.065.347	100,00

Perspectives

Au vu de l'instabilité géopolitique et économique actuelle, les défis suivants restent extrêmement importants pour le développement de nos activités :

- La durabilité et la transition énergétique et écologique, notamment via l'optimisation de notre mix énergétique grâce à notre production d'énergies renouvelables.
- L'innovation et le développement de l'outil de production et, en particulier, de ses performances énergétiques.
- Les compétences et la motivation de la main-d'œuvre.
- L'amélioration de notre performance opérationnelle via la mise en place de nouveaux outils informatiques et une refonte de nos processus internes.

Pour les années à venir, le Groupe poursuivra son objectif ambitieux de devenir à terme un acteur incontournable dans la production de sucre zéro carbone, en tenant scrupuleusement compte des valeurs importantes telles que le respect, l'engagement et l'excellence que prône le Groupe Isal.

Activités d'Alldra B.V.

Iscal Sugar S.A. détient 92,5% d'Alldra B.V. dont les 7,5% restants ont été cédés par Iscal Sugar S.A., en juillet 2023, à Sturgis Management Consultants B.V., représentée par Bert Meenderman, Directeur général d'Alldra B.V.

Alldra B.V. est spécialisée dans la production et la vente de produits sucrés décoratifs.

Alldra B.V. a clôturé son exercice au 31 mars 2025 sur des résultats encourageants et un EBITDA cinq fois supérieur à l'année dernière, ce qui confirme la tendance positive de ces dernières années.

Cette nette progression de l'EBITDA résulte d'une gestion rigoureuse des frais de fonctionnement menée par le CEO d'Alldra, tout en maintenant un chiffre d'affaires stable malgré une baisse du prix de vente moyen.

	2024/2025	2023/2024	2022/2023
EBITDA	€ 1.073.818	€ 203.674	€ 140.285
EBIT	€ 461.253	€ -373.291	€ -441.112
Résultat net	€ 75.356	€ -561.148	€ -436.360

Autre participation

Sugar Specialities Europe B.V.

Iscal Sugar S.A. détient 24,9% de Sugar Specialities Europe B.V. (ex Iscal Sugar B.V.), en partenariat avec le Groupe Pfeifer & Langen qui a acquis 75,1% de la société en janvier 2021.

Sugar Specialities Europe B.V. a clôturé son exercice au 31 décembre 2024 par un résultat net positif de 2.649 k€. La tendance reste également positive même si la diminution du prix du sucre survenue sur les marchés en 2024 se fait ressentir dans le résultat de cette année.

Situation financière

Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2025

Les résultats consolidés du Groupe qui figurent dans l'Annexe A du présent rapport sont commentés ci-après.

La filiale Alldra B.V. est consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Le bilan consolidé est le reflet des activités sucrières en Belgique et aux Pays-Bas pour Alldra B.V. durant les douze mois de l'exercice sous revue.

Iscal Sugar S.A. contribue pour la plus grande part dans les postes du bilan et du compte de résultats consolidés, de sorte que les commentaires formulés sur ses comptes annuels fournissent l'essentiel des observations.

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 EUR	2024/2025	2023/2024
Chiffre d'affaires	147.349	170.853
Cash-flow d'exploitation (EBITDA) *	5.661	32.198
Amortissements ordinaires	(5.652)	(3.534)
Résultats d'exploitation non récurrents	(2.969)	(3.401)
Résultats d'exploitation	(2.961)	25.263
Résultats financiers récurrents	(1.336)	(654)
Résultats financiers non récurrents		
Résultats avant impôts	(4.297)	24.609
Impôts	(900)	(4.024)
Résultat net	(5.197)	20.585

* ne tient pas compte des éléments non récurrents

- La diminution du chiffre d'affaires (- € 23,5 millions) provient d'un effet prix négatif du sucre sur l'ensemble de l'année.
- La diminution de l'EBITDA (- € 26 millions) est due essentiellement à cet effet défavorable sur le chiffre d'affaires et l'impact négatif de la variation de stock, compensée par une meilleure maîtrise des coûts de production (énergie et matières premières principalement).
- L'ensemble des émoluments versés aux administrateurs augmente légèrement cette année et s'élève à € 52.000.
- Les amortissements de l'année augmentent significativement (+ € 2 millions), conséquence logique des différents projets d'investissement de l'année et de la première année d'amortissement plein du silo de 80k tonnes.
- Les indemnités exceptionnelles versées aux planteurs pour les betteraves gelées ou non-travaillées, ainsi que la prime d'incitation octroyée cette année, réduisent considérablement le résultat non récurrent de cette année.
- Le résultat financier est impacté négativement par une trésorerie plus basse cette année qui rendait les placements et les rendements plus compliqués.
- Les impôts diminuent, en ligne avec le résultat opérationnel.

L'annexe aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidés du Groupe.

Commentaires sur les comptes annuels d'Iscal Sugar S.A. au 31 mars 2025

BILAN

La comparaison des rubriques du bilan aux 31 mars 2024 et 2025 appelle certains commentaires particuliers :

- Les immobilisations incorporelles sont en augmentation à la suite de divers développements de nos outils informatiques et la refonte de notre extranet.
- Les immobilisations corporelles sont en augmentation, essentiellement en raison de la rénovation de la chaudière, de la finalisation de l'éolienne, de la recompression mécanique, du digesteur 3 et des différents travaux d'amélioration de l'outil de production.
- La valeur du stock est en diminution en raison d'un effet prix négatif sur les en-cours de fabrication ainsi que sur la mélasse dans les produits finis.
- Les créances commerciales sont en diminution. Cet effet vient principalement de la baisse du prix du sucre observé cette année et de certains éléments exceptionnels ouverts à la clôture l'année passée.
- Les dettes fournisseurs sont en diminution en raison d'un surprix betteraves significativement plus bas cette année car directement corrélé au prix du sucre.
- Les dettes financières sont en augmentation, nous avons dû tirer sur nos lignes de crédit de manière plus importante.

RÉSULTAT

Les rubriques du compte de résultat au 31 mars 2025 appellent certains commentaires particuliers :

- La diminution du chiffre d'affaires (- € 23,5 millions) provient d'un effet prix négatif du sucre sur l'ensemble de l'année.
- La diminution de l'EBITDA (- € 26 millions) est due essentiellement à cet effet défavorable sur le chiffre d'affaires et l'impact négatif de la variation de stock, compensée par une meilleure maîtrise des coûts de production (énergie et matières premières principalement).
- L'ensemble des émoluments versés aux administrateurs augmente légèrement cette année et s'élève à € 52.000.
- Les amortissements de l'année augmentent significativement (+ € 2 millions), conséquence logique des différents projets d'investissement de l'année et de la première année d'amortissement plein du silo de 80k tonnes.
- Les indemnités exceptionnelles versées aux planteurs pour les betteraves gelées ou non-travaillées, ainsi que la prime d'incitation octroyée cette année réduisent considérablement le résultat non récurrent de cette année.
- Le résultat financier est impacté négativement par une trésorerie plus basse cette année qui rendait les placements et les rendements plus compliqués.

Affectations et prélèvements, élections statutaires

Affectations et prélèvements

La perte de l'exercice s'élève à € 4.632.271. Après prélèvement net de € 282.880 aux réserves immunisées et compte tenu d'un bénéfice reporté de l'exercice précédent égal à € 65.921.708, le bénéfice à affecter est de € 61.006.557, qu'il vous est proposé de répartir comme suit :

Affectation aux autres réserves	€ 0
Dividendes bruts aux 203.065.347 actions	€ 0
Bénéfice à reporter	<u>€ 61.006.557</u>
TOTAL à répartir	€ 61.006.557

Décharge aux mandataires statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2025.

Elections statutaires

Les mandats de tous les administrateurs viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'exception du mandat de Agatos S.R.L. (représentée par Monsieur Paul-Evence Coppée), qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2027.

Les administrateurs dont les mandats viennent à échéance sont rééligibles.

Pour les administrateurs proposés par l'actionnaire de catégorie A, le Conseil d'Administration décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale de renouveler les mandats de tous les administrateurs pour une durée d'un an. Il s'agit donc des mandats de Mesdames Florence Lippens, Vanessa Lippens et Natacha Lippens, de Monsieur Jérôme Lippens et de Agropelletts SRL (représentée par Monsieur Jean-François Gosse) qui viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2026.

Pour l'administrateur proposé par l'actionnaire de catégorie B, le Conseil d'Administration décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale de nommer Agri Investment Fund BV représentée par Monsieur Patrik Haesen pour un mandat d'une durée de 3 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.

Pour l'administrateur proposé par l'actionnaire de catégorie C, le Conseil d'Administration décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale de renouveler le mandat d'administrateur de Sopabe SCRL, représentée par Monsieur Stéphane Velghe, pour une durée de 3 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.

La société prend acte de la désignation de M. Thomas Meurice, numéro de membre A02508, en tant que représentant permanent de la société EY Réviseurs d'Entreprises SRL, commissaire de la société, en remplacement de M. Eric Van Hoof.

Informations complémentaires

Risques et incertitudes

En dehors des informations décrites plus spécifiquement dans le rapport d'activités, les points qui apparaissent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours des activités sont décrits ci-dessous :

- Les fluctuations des prix en général, que ce soient les prix de l'énergie mais aussi les prix du transport, des emballages et du carbone.
- Les aléas climatiques susceptibles d'affecter les activités (gel, sécheresse, inondations, ...).

Recherche & Développement

Les efforts se concentrent sur l'amélioration de la productivité de l'usine de Fontenoy ainsi que sur les produits fabriqués par la division hollandaise Alldra B.V.

Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers qui se composent principalement de soldes bancaires, de dettes et de créances commerciales, de dérivés (contrats à termes). Les objectifs de ces instruments sont de financer l'activité et de couvrir les risques. L'impact de l'utilisation des dérivés n'est pas significatif par rapport à l'évaluation de l'actif, du passif et du résultat du Groupe.

Par ailleurs, depuis l'abandon des quotas européens en octobre 2017, certains clients souhaitent contracter sur base du marché mondial. Dès lors, le Groupe a dû recourir à des mécanismes de couverture à terme pour minimiser l'impact et les risques inhérents à ce type de fixation de prix.

Environnement

Le Groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités, avec pour objectif de d'atteindre la neutralité carbone.

Le Groupe s'est engagé dans la convention carbone en collaboration avec la FEVIA afin de mettre en place un plan d'actions pour atteindre ses objectifs d'efficience et d'efficacité énergétiques.

Les performances énergétiques de l'usine de Fontenoy permettent au Groupe de vendre des certificats verts et de détenir également un excédent de droits d'émission CO2.

Personnel

Durant cette année, nous avons poursuivi nos efforts de recrutement afin de garantir le maintien en interne des compétences liées à notre métier. Nous avons renforcé notre présence auprès des écoles au travers des visites d'usine, accueil de stagiaires et participation aux événements organisés au sein des établissements scolaires.

Nos principaux objectifs restent la sécurité et le bien être des travailleurs. Les investissements dans notre outil ainsi que dans la formation et la sensibilisation de notre personnel portent leurs fruits. Nos indicateurs : taux de fréquence (4,44 vs 22,56) et taux de gravité (0,06 vs 0,69) sont en nette diminution. Le Groupe poursuit également ses efforts pour investir dans le bien être des collaborateurs, notamment avec l'aménagement d'un laboratoire flambant neuf, la rénovation des bureaux administratifs et des sanitaires du secteur sucre.

Nous avons obtenu cette année notre certification B Corp, une reconnaissance qui vient souligner notre engagement environnemental, sociétal et éthique. L'obtention du label B Corp n'est que le début du processus. En effet, dès 2027, nous aurons pour objectif d'obtenir à nouveau cette prestigieuse certification et nous avons dès maintenant constitué des groupes de travail pour définir les futurs projets que nous souhaitons mettre en œuvre. Les membres du personnel ont pu rejoindre ces groupes de travail sur base volontaire, ce qui a permis de réunir les travailleurs des différents services de notre entreprise et ce, toujours dans la poursuite de notre objectif de passer de la notion de Collaborateurs à Collabor'acteurs.

Autres informations

Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant et susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la Société.

Iscal Sugar S.A. ne détient aucune succursale et n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.

Le Conseil d'Administration signale qu'aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberaient dans le champ d'application de la procédure prévue à l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration remercie tous ses collaborateurs pour les efforts fournis au cours de ces douze derniers mois et en particulier tout le personnel et les équipes dirigeantes pour le travail sans relâche accompli par tous, en Belgique et aux Pays-Bas.

Le Conseil d'Administration
Le 4 juin 2025

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Iscal Sugar SA pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Annuels de la société Iscal Sugar SA (« la Société »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 mars 2025, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2025 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2024, conformément à la proposition de l'organe d'administration et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 mars 2027. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 22 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Iscal Sugar SA, comprenant le bilan au 31 mars 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 189.440.779 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 5.198.031.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's") telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Diegem, le 10 juin 2025

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Thomas Meurice *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL

25TM0179